AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Commission Nationale du Débat Public
Chantal Jouanno
Présidente
244 Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

Rochefort, le 20 novembre 2018

Chère

Madame la Présidente,

Nous avons remarqué que, malgré la mobilisation de milliers voire de dizaines de milliers de citoyens contre des projets d'arrêtés soumis à la consultation publique (jusqu'à 95% d'avis défavorables concernant les quotas de destruction des loups, des cormorans, les chasses traditionnelles...), ceux-ci étaient néanmoins signés sans modification. Tandis qu'une majorité d'avis favorables sert de justificatif pour signer le texte en l'état : « 1940 observations retenues dont 1802 avis favorables : La mobilisation des chasseurs a été très importante (94,6 %) et donc l'arrêté sera signé tel quel » (http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2018-11-08_fiche_synthese_consultation_publique__arr_1986.pdf). Dans tous les cas, les textes sont signés tels que soumis, ou au mieux avec des modifications mineures. De nombreux adhérents et sympathisants nous font part de leur déception et du sentiment grandissant que ces consultations sont de pure forme.

Nous sommes bien entendu conscients que les consultations publiques ne constituent qu'un élément parmi d'autres permettant d'éclairer la décision publique. Ceci étant, nous souffrons d'un déficit d'explication sur la manière dont il est tenu compte des avis émis dans le cadre de celles-ci. Combler ce déficit est indispensable pour éviter de donner à penser qu'il vaudrait mieux ne pas consulter la population plutôt que de la consulter et de ne pas tenir compte du résultat lorsque celui-ci n'est pas favorable au projet de texte (qui plus est lorsqu'ils nous semblent inspirés par tel ou tel lobby).

L'avis de la Commission Nationale du Débat Public nous serait très utile quant à l'analyse des conditions de déroulement, de prise en compte puis de restitution des résultats des consultations publiques initiées par le Ministère en charge de l'écologie.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

bien amicalement,

Le Président

Allain BOUGRAIN DUBOURG

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel